

36 kVA

33,01

41,71

0,1708

0,2062

0,0000 0,1708 0,2062

## Tarif Electricité











L'abonnement m'assure que mon logement est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils èlectriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément. Son montant est identique à celui des tarifs réglementés.

Ma consommation est mesurée en kWh. Pour l'option tarifaire Base : le prix HT du MWh et de l'abonnement est indexé et identique au TRV. Pour l'option tarifaire Heures Pleines / Heure Creuses : une remise fixe de 11,7€/MWh (soit 0,0117€/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Creuse du TRV et une majoration fixe de 7,9€/MWh (soit 0,0079€/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Pleine du . TRV<sup>(2)</sup>.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

## Equipé d'un compteur Linky ? Profitez de puissances exclusives TotalEnergies

Puissance disponible tout compteur Puissance disponible uniquement pour les compteurs Linky



	Ele	ctricité	- Optio	on tarifai	re Base	<u> </u>			Е	Electrici	té - Opti	on tari	faire H	eures F	Pleines	/ Heui	res Cre	uses		
	Prix du kWh (en €/kWh)					Prix du kWh (en €/kWh)														
Puissance Abonneme			T:	arifs	Remise	Offro	Online	Puissance		nement			ures Pleii	nes		Heures Creu		uses		
souscrite	mens	uei (€)	régle	mentés	fixe <sup>(2)</sup>	Offre Online		souscrite	mensuel (€)		Tar Réglen		majorati on <sup>(2)</sup>	Offre	Online		arifs mentés	Remise fixe <sup>(2)</sup>	Offre	Online
	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	HT	TTC <sup>(1)</sup>		HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	HT	TTC <sup>(*</sup>
3 kVA	7,58	9,13	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	6 kVA	10,16	12,35	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,147
4 kVA	8,31	10,06	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	7 kVA	11,03	13,43	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
5 kVA	9,04	11,00	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	8 kVA	11,90	14,51	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
6 kVA	9,77	11,93	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	9 kVA	12,77	15,84	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,147
7 kVA	10,54	12,91	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	10 kVA	13,61	16,92	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
8 kVA	11,31	13,89	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	11 kVA	14,45	18,00	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
9 kVA	12,08	14,86	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	12 kVA	15,30	19,34	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,147
10 kVA	12,88	15,87	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	13 kVA	16,10	20,39	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
11 kVA	13,68	16,88	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	14 kVA	16,90	21,45	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
12 kVA	14,47	17,88	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	15 kVA	17,69	22,50	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,147
13 kVA	15,21	18,82	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	16 kVA	18,46	23,52	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,147
14 kVA	15,95	19,77	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	17 kVA	19,23	24,55	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
15 kVA	16,69	20,71	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	18 kVA	20,01	25,21	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,14
16 kVA	17,42	21,65	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	19 kVA	20,85	26,29	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
17 kVA	18.15	22,58	-	-	0.0000	0.1708	0,2062	20 kVA	21,69	27.36	_	-	0.0079	0,1926	0,2323	-	-	0.0117	0,1219	0,14
18 kVA	18.87	23.67	0,1708	0.2062	0.0000	0.1708	0,2062	21 kVA	22,53	28.44	_	-	0.0079	0,1926	0,2323	-	-	0.0117	0,1219	0,14
19 kVA	19,68	24,70	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	22 kVA	23,37	29,52	_	-	0,0079	0,1926	0,2323	_	-	0,0117	0,1219	0,14
20 kVA	20.49	25,73	_	_	0,0000	0.1708	0,2062	23 kVA	24,21	30.60	_	-	0.0079	0,1926	0,2323	_	_	0.0117	0,1219	0,14
21 kVA	21,30	26,76	_	_	0,0000	0,1708	0,2062	24 kVA	25,06	31,69	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,14
22 kVA	22,11	27,78	_	-	0,0000	0,1708	0,2062	25 kVA	25,83	32,69	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	-
23 kVA	22,92	28,81	-	_	0,0000	0,1708	0,2062	26 kVA	26,60	33,70	_	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
24 kVA	23,71	29,82	0,1708	0,2062	0,0000	0,1708	0,2062	27 kVA	27,37	34,70	_	-	0,0079	0,1926	0,2323	_	-	0,0117	0,1219	0,14
25 kVA	24.50	30.83	-	_	0.0000	0.1708	0,2062	28 kVA	28.14	35.71	_	_	0.0079	0.1926	0,2323	-	-	0.0117	0.1219	0,14
26 kVA	25,29	31,83	_	_	0,0000	0,1708	0,2062	29 kVA	28,91	36,71	_	_	0,0079	0,1926	0,2323	_	-	0.0117	0,1219	0,14
27 kVA	26,08	32,84	_	_	0,0000	0,1708	0,2062	30 kVA	29,65	37,68	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336		0,0117	0,1219	0,14
28 kVA	26,87	33,85	_	_	0,0000	0,1708	0,2062	31 kVA	30,38	38,64	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
29 kVA	27.66	34.85	_	_	0.0000	0.1708	0,2062	32 kVA	31,11	39.61		_	0.0079	0.1926	0,2323	_	_	0.0117	0.1219	0,14
30 kVA	28.42	35.83	0.1708	0.2062	0.0000	0.1708	0,2062	33 kVA	31,84	40.57		_	0.0079	0,1926	0,2323		_	0.0117	0,1219	0,14
		/		0,2002	-,	-,			<u> </u>				-,	-, -				- , -	<del>                                     </del>	<u> </u>
31 kVA	29,19	36,82	-		0,0000	0,1708	0,2062	34 kVA	32,57	41,53	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
32 kVA	29,96	37,80	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	35 kVA	33,30	42,49	-	-	0,0079	0,1926	0,2323	-	-	0,0117	0,1219	0,14
33 kVA	30,73	38,79	-	-	0,0000	0,1708	0,2062	36 kVA	34,00	42,42	0,1847	0,2228	0,0079	0,1926	0,2323	0,1336	0,1615	0,0117	0,1219	0,147
34 kVA	31,50	39,77	-	-	0,0000	0,1708	0,2062													

### **Tarif Gaz**

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement, ma consommation et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs). Il dépend également de la zone géographique dans laquelle se situe mon logement:

Les prix du gaz naturel indiqués dans la grille tarifaire ci-dessous sont les prix en vigueur pour le mois (mentionné en haut à droite de ce document) et jusqu'à la fin de ce mois. Ces prix sont susceptibles d'évoluer chaque mois à la hausse ou à la baisse conformément aux conditions d'évolution des prix présentées ci-après

	Gaz*									
Option to	arifaire	Consommation Annuelle	Abonnement mens	Prix de l'énergie(€/kWh) Offre Online						
		7 111140110	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>				
	Zone 1		7,26	8,43	0,0718	0,0962				
	Zone 2		7,26	8,43	0,0723	0,0968				
T1	Zone 3	< 4 MWh	7,26	8,43	0,0734	0,0981				
''	Zone 4	< 4 IVIVVII	7,26	8,43	0,0744	0,0993				
	Zone 5		7,26	8,43	0,0758	0,1010				
	Zone 6		7,26	8,43	0,0775	0,1030				
	Zone 1		17,44	20,95	0,0524	0,0729				
	Zone 2		17,44	20,95	0,0536	0,0744				
T2	Zone 3		17,44	20,95	0,0552	0,0763				
12	Zone 4	≥ 4 MWh	17,44	20,95	0,0576	0,0792				
	Zone 5		17,44	20,95	0,0604	0,0825				
	Zone 6		17,44	20,95	0,0642	0,0871				

\*Les prix de votre abonnement et du kWh de gaz dépendent de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement et de l'option tarifaire déterminée par votre Consommation Annuelle de Référence. Ces zones tarifaires sont librement déterminées par TotalEnergies en reflétant les coûts d'acheminement de notre parc et les options tarifaires de consommation correspondent à celles appliqués par GRDF (le Gestionnaire de Réseau de Distribution de gaz naturel en France).

#### Composition des tarifs gaz et conditions d'évolution :

Les tarifs hors taxes (HT) proposés par TotalEnergies conformément à la grille tarifaire ci-dessus sont composés :

## 1) D'un abonnement mensuel (en €/mois)

Le prix de l'abonnement couvre la part fixe des coûts de transport et de distribution du gaz ainsi que celle des frais de gestion de TotalEnergies<sup>(3)</sup>. IL dépend de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement (zones tarifaires librement déterminées par TotalEnergies qui reflètent les coûts d'acheminement de notre parc clients) ainsi que de votre consommation annuelle de référence. Vous pouvez généralement retrouver votre consommation annuelle de référence sur vos factures de gaz naturel.

#### 2) D'un prix du kWh de gaz naturel (en €/kWh)

Le prix du KWh dépend de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement (zones tarifaires librement déterminées par TotalEnergies qui reflètent les coûts d'acheminement de notre parc clients) ainsi que de votre consommation annuelle de référence.

Il se décompose en une part Approvisionnement (i), une part Acheminement et Stockage(ii) une part Obligations Réglementaires(iii) et une part Frais de Gestion de TotalEnergies (iv). Ce prix est susceptible d'évoluer, chaque mois, à la hausse comme à la baisse en fonction des modalités d'évolution des différentes parts qui le composent :

✓La Part Approvisionnement : reflète le prix de livraison du gaz naturel en France. Elle est déterminée et est susceptible de varier tous mois, à la hausse comme à la baisse. Elle est basée sur la formule suivante, préconisée par la Commission de Régulation de l'Energie : 80%\*PEG MA2 + 20%\*PEG QA

Retrouvez des informations détaillées sur le mécanisme d'indexation et les prix de votre part Approvisionnement à la date d'édition de la présente grille et jusqu'à la fin du mois en cours à l'annexe « Détails de la part Approvisionnement du prix du kWh de gaz » de votre Grille Tarifaire disponible ci-dessous. L'évolution de la part Approvisionnement ainsi que le prix du kWh mensuel seront consultables dix jours au plus tard avant le début de chaque mois sur l'Espace Client. Vous pourrez également consulter à tout moment vos tarifs en vigueur ainsi que l'historique des mois précédents sur votre Espace Client et sur votre application mobile.

✓ La Part Acheminement et Stockage: correspond à la part variable des frais collectés par les gestionnaires de réseaux et par les opérateurs d'infrastructures de stockage afin de couvrir les coûts qu'ils supportent au titre de l'acheminement et du stockage du gaz naturel, conformément à la réglementation en vigueur<sup>(3)</sup>. La Part acheminement et stockage est révisable 2 fois par année civile au maximum à la hausse comme à la baisse.

✔La Part Obligations Réglementaires : correspond aux coûts induits par les dispositions législatives, réglementaires et tarifaires relatives aux certificats d'économies d'énergies, dispositifs de l'Etat pour maîtriser la demande énergétique(4).
La Part Obligations Réglementaires est révisable 1 fois par année civile au maximum à la hausse comme à la baisse.

Alla Part Freia da rection de TatalFraggias y correction de la part yeziable des coûts liés à patre cetivité de fournisseur d'énargie.

✓ La Part Frais de gestion de TotalEnergies : correspond à la part variable des coûts liés à notre activité de fournisseur d'énergie. Cette part est révisable au maximum 2 fois par année civile au maximum à la hausse comme à la baisse.

Sauf pour la part Approvisionnement qui évoluera en fonction du mécanisme d'indexation détaillé ci-après dans l'Annexe « Détails de la Part Approvisionnement du prix du kWh de gaz », en cas de modification du prix de l'offre, le client en sera informé au moins 1 mois avant application. Le client pourra résilier son contrat sans frais et à tout moment conformément à l'article L.224-10 du code de la consommation et à ses Conditions Générales de Vente.

# Détail de la part Approvionnment du prix du kwh de gaz

1. Mécanisme d'indexation appliqué pour votre Part approvisionnement

A compter du 1er juillet 2023, le prix du gaz évoluera selon la formule suivante : 80% \* MA2PEG + 20% \* QAPEG Avec les indices suivants :

- MA2PEG le prix du gaz livré en France (PEG) pour le contrat futur mensuel de gaz naturel, correspond à la moyenne des cotations constatées, pour le mois de consommation considéré, sur la période d'un mois se terminant un mois avant le mois de livraison visé
- QAPEG le prix du gaz livré en France (PEG) pour le contrat futur trimestriel de gaz naturel, correspondant à la moyenne des cotations constatées, pour le trimestre de consommation considéré, sur la période d'un mois se terminant un mois avant le trimestre de livraison visé. Cette formule a été retenue par la Commission de Régulation de l'Énergie dans sa Délibération CRE n°2023-31 du 25 janvier 2023 dans le cadre de l'éventuelle prolongation du bouclier tarifaire pour le gaz sur le second semestre 2023. Pour plus d'informations, retrouvez vos indices sur la page eex.com
- 2. Les prix en vigueur de votre Part approvisionnement pour le mois (mentionné en haut à droite de ce document) et jusqu'à la fin de ce mois" Vous trouverez ci-dessous le détail des composantes de la formule qui détermine la part approvisionnement et qui permet de retrouver votre prix du KWh:

				Gaz*				
	Option	tarifaire	Consommation Annuelle	Indice PEG MA+2	Indice PEG QA	Part approvisionnement (€/kWh)		x de e(€/kWh)
				HT	HT	HT	HT	TTC
		Zone 1		30,33	31,91	30,65	0,0718	0,0962
		Zone 2	< 4 MWh	30,33	31,91	30,65	0,0723	0,0968
	T1	Zone 3		30,33	31,91	30,65	0,0734	0,0981
	''	Zone 4		30,33	31,91	30,65	0,0744	0,0993
1 juil. 2023		Zone 5		30,33	31,91	30,65	0,0758	0,1010
		Zone 6		30,33	31,91	30,65	0,0775	0,1030
		Zone 1	≥ 4 MWh	30,33	31,91	30,65	0,0524	0,0729
		Zone 2		30,33	31,91	30,65	0,0536	0,0744
	T2	Zone 3		30,33	31,91	30,65	0,0552	0,0763
	12	Zone 4		30,33	31,91	30,65	0,0576	0,0792
		Zone 5		30,33	31,91	30,65	0,0604	0,0825
		Zone 6		30,33	31,91	30,65	0,0642	0,0871

# Inclus dans votre offre

Une offre 100% web Un conseiller à votre service par email ou messagerie instantanée : 98% des emails que nous recevons ont une réponse dans la journée!

### Des outils en liane

Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

#### Auto-relève

Pour être facturé sans surprise, au plus près de votre consommation, vous nous envovez votre relève de compteur deux fois par an (sur votre espace client ou sur l'appli). Equipé d'un compteur Linky? Plus besoin de faire d'auto-relève : ces informations sont transmises automatiquement.

## Accompagnement conso

Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

## Options et services

Option	G <sub>2</sub>	A	5/	Abonnement mensuel €)		
Assistance Dépannage		_	18	TTC		
Assistance Electricité	4			2,99€ / mois		
Option Sérénité	1	✓		4,99€ / mois		
Pack Confort Plus	✓		V	4,99€ / mois		
Pack Sérénité Plus	1	1	4	5,99€ / mois		
Assistance Gaz 24h/24		✓		2,99€ / mois		

### Boostez votre compteur Linky avec le suivi Conso Live et suivez votre consommation en temps réel



Conso Live	Prix TTC
Clé à brancher sur le compteur Linky A la demande et sans engagement	2€ / mois

# Frais annexes

Types de Frais	Prix TTC
Pénalité de retard de paiement	7,5€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4,8€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé. Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel).

(1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier à l'avenir en fonction des taxes et montants de taxes applicables.

(2) 1 MWh = 1000 kWh. Prix de l'offre indexé au TRV en vigueur, applicable au client. Le montant de remise fixe s'applique en déduction du prix HT du MWh du TRV en vigueur, hors abonnement. Le montant de cette remise ne varie pas avec les modifications de prix du TRV avenir. Le montant de cette remise est fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire en cours pour l'électricité, et est susceptible de changer en cas de modification de ces caractéristiques de la part du client. Les montants de remise associés figurent dans la grille tarifaire. Le prix de l'abonnement est identique à celui des TRV.

(3)L'ensemble des coûts de transport et de distribution, en ce compris le coût du stockage du gaz sont déterminés conformément aux tarifs d'Accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel (ATRT) ainsi qu'aux tarifs d'Accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel (ATRT) ainsi qu'aux tarifs d'Accès des tiers au réseau de tiersibution de gaz naturel (ATRT) ainsi qu'aux tarifs d'Accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel (ATRT) au prix en appl

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! www.totalenergies.fr - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions- gene